

SEANCE DU 13 MAI 2019

L'an deux mil dix neuf

Le 13 mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame DUBRAUD Elisabeth, Maire.

Etaient présents : Messieurs DUBRAUD Xavier; LEVÊQUE Richard, MOUTARD Michel, MASURE Bertrand, MARCHETTI Cyril, LORSUNG Pascal, HUGEROT Florent, Mme DI FRUSCIA Claudine.

Absent excusé : Mr BILLON Claude

Monsieur DUBRAUD Xavier a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

Même Séance

RECONDUCTION DES BAUX ARRIVANT A ECHEANCE

A la demande de son 1er adjoint, Monsieur BILLON Claude, Madame le Maire et lui-même se sont penchés sur les baux communaux dont certains vont être à renouveler sur 2021.

Il est proposé d'appliquer de nouvelles valeurs pour le calcul, soit :

1.800 kg si renouvellement à 9 ans

Et

2 200 kg si renouvellement à 25 ans.

Le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

ACHAT D'UN MICRO-ONDES POUR LA SALLE POLYVALENTE

Suite à la demande de l'un de ses Conseillers, Madame le Maire propose d'équiper la salle polyvalente d'un micro-ondes et en fait donc part au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE par

Pour	Contre	Abstention
6	3	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

REFECTION DU PLANCHER DU PETIT LAVOIR

Suite à la réhabilitation de la toiture du lavoir ainsi que de ses fondations côté rivière, il s'avère qu'il impératif de prévoir la réfection du plancher à claire voie.

Madame le Maire ayant déjà demandé un devis à l'Entreprise intervenante, celui-ci s'élève à 1 034,00 € HT.

Le Conseil Municipal Accepte ledit devis à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Même Séance

VENTE DE BOIS SUR PIEDS A L'ONF

Madame le Maire dresse un bilan sur les ventes de bois, résultat favorable et positif pour la commune **5 521,58 €**.

Le Conseil Municipal laisse le soin à l'ONF de fixer un prix de retrait pour la parcelle qui sera mise en vente fin mai.

Même Séance

PLANTATION DE PEUPLIERS

Madame le Maire fait savoir qu'aucune subvention n'est accordée dans le cas d'une « primo plantation ». Celle-ci ne concerne que les replantations.

Même Séance

ELECTIONS EUROPEENNES

La grille de présence pour la tenue du bureau de vote pour les Elections Européennes du Dimanche 26 mai 2019 est établie.

Même Séance

QUESTIONS DIVERSES

- Une conférence sur les peintures murales, suivie d'un concert, se tiendra à l'église le dimanche 22 juin 2019.
- Fauchage par la CCCVA, celui-ci interviendra semaine 29, soit 15 jours avant la Route du Champagne.
- Florent HUGEROT nous fait part des différents devis qu'il a obtenus pour une éventuelle reprise en vue du remplacement du Tracteur Tondeuse TORO. Il en ressort qu'il n'y a aucun intérêt de procéder à son remplacement maintenant.
- Madame le Maire fait savoir qu'elle a reçu un courrier de l'Inspection Académique avec un avis favorable pour la vente de l'ancienne école, mais par contre aucune réponse à ce jour de Monsieur Le Préfet qui doit statuer également

La séance est levée à 22 h 15